REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET LA CONSOMMATION

SECRÉTAIREGÉNÉRAL

Antananarivo, le 26 AOUT. 2021

N° 001 -2021/MICC/SG

AVIS

Il est porté à la connaissance de tous les EXPORTATEURS DE VANILLE, que dans le cadre de la délivrance de l'agrément à l'exportation:

- La réception des dossiers de demande d'agrément pour la campagne 2021-2022 est ouverte du **Vendredi, 27 août 2021 à partir de 08h00 au Vendredi, 10 septembre 2021 à 16h00.**
- La liste des documents requis et les conditions de dépôt des dossiers qui devront-être transmis à l'adresse e-mail : agrementvanille.micc@gmail.com sont jointes en annexes du présent avis.

Le certificat d'agrément à l'exportation ne sera délivré, par les Directions Régionales de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation concernées, qu'après diffusion de la liste des exportateurs agréés.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
SECRETARIAT GENERAL

RAN[illegible] Andriamampiandra Heriniaina
Commissaire du Commerce et de la Concurrence

Copie à :
Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation
« Pour compte rendu »
Monsieur le Directeur de Cabinet
Monsieur le Directeur Général du Commerce
Monsieur le Directeur Général de l'Industrie
« Pour information »
Tous DRICC
« Pour exécution »
Tous les exportateurs de vanille
« Pour information »

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DE LA
CONSOMMATION

SECRETARIAT GENERAL

N° 002 -2021/MICC/SG

Antananarivo, le 26 AOUT 2021

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DU COMMERCE ET DE LA
CONSOMMATION

AUX

DIRECTEURS REGIONAUX

NOTE

RELATIVE A L'AGREMENT DES EXPORTATEURS DE VANILLE

Il est porté à la connaissance de tous les Directeurs Régionaux de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation que :

- La réception des dossiers de demande d'agrément pour la campagne 2021-2022 est ouverte du **Vendredi, 27 août 2021 à partir de 08h00 au Vendredi, 10 septembre 2021 à 16h00.**
- La liste des documents requis est jointe à la présente note (annexe1).
- Les conditions de dépôt des dossiers sont jointes également (annexe 2).

Le certificat d'agrément à l'exportation ne devra être délivré, qu'après diffusion de la liste des exportateurs agréés.

Vous êtes appelés à veiller à la stricte application de la présente note.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
SECRETARIAT GENERAL

RAMANANJATOVO Andriamampiandra Heriniaina
Commissaire du Commerce et de la Concurrence

Copie à :
Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation
« Pour compte rendu »
Monsieur le Directeur de Cabinet
Monsieur le Directeur Général du Commerce
Monsieur le Directeur Général de l'Industrie
« Pour information »
Tous DRICC
« Pour exécution »

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

ANNEXE 1 : Liste des pièces à fournir pour les demandes d'agrément d'exportateur de vanille pour la campagne 2021-2022

NOUVELLE DEMANDE	**RENOUVELLEMENT**
1. Numéro d'Identification Fiscal (NIF) 2. Carte Fiscale (CF) à jour 3. Numéro d'Identification Statistique (STAT) 4. Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) 5. Lettre d'engagement de Rapatriement de Devise 6. Attestation de Domiciliation Bancaire ou RIB 7. Engagement sur la lutte contre les Travail des Enfants (CRLTE) délivrée par la DFOP 8. Contrat de Bail Certifié par la Commune **si Locataire** ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage **si Propriétaire** (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux) 9. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany 10. Certificat de Résidence du Gérant 11. Photocopie CIN du Gérant 12. 2 Photos Récentes du Gérant 13. Statut de la Société (pour savoir si la personne est gérant statutaire ou gérant propriétaire) 14. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier 15. Grille de Contrôle du Magasin de stockage délivrée par le Service du Conditionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat 16. Copie de la vignette de vérification des instruments de mesure et de pesage. 17. Historique d'activité de la Société	1. Carte Fiscale (CF) à jour 2. Attestation de Rapatriement de Devise délivrée par le Trésor Public ou par la Banque primaire 3. Attestation d'engagement sur la lutte contre le travail des enfants 4. Contrat de Bail Certifié par la Commune **si Locataire** ou Certificat Juridique du Lieu du Magasin de Stockage **si Propriétaire** (ou tout autre document prouvant la propriété des lieux) 5. Certificat d'Existence du Magasin de stockage délivré par le Fokontany 6. Certificat de Résidence du Gérant en cas de changement 7. Photocopie CIN du Gérant en cas de changement 8. 2 Photos Récentes du Gérant en cas de changement 9. Coordonnées exactes de la Société et du premier interlocuteur de l'administration pour le dossier 10. Grille de Contrôle du Magasin de stockage délivrée par le Service du Conditionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat 11. Attestation de déclaration de stock délivrée par le Directeur Régional de l'industrie, du Commerce et de l'Artisanat concerné, pour la campagne précédente. 12. Attestation d'agrément délivré par les DRICC durant la campagne précédente 13. Copie de la vignette de vérification des instruments de mesure et de pesage.

Les Sociétés, ayant reçu un agrément de catégorie Industrielle I, n'étant pas assujetties à un renouvellement pour la campagne 2021-2022, sont priées de procéder à une notification d'intention d'exporter pour ladite campagne. Cette notification est à envoyer dans le courriel agrementvanille.micc@gmail.com

ANNEXE 2 : Les conditions de dépôt des dossiers pour les demandes d'agrément d'exportateur de vanille pour la campagne 2021-2022

- Les demandes d'intégration dans la liste des exportateurs agrées et les documents y afférents devront être transmis à l'adresse e-mail : agrementvanille.micc@gmail.com
- Le nom de la Société demanderesse devra être clairement stipulé dans l'objet du courriel.
- Des agents du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation effectueront des **visites dans les lieux de stockage et/ou de préparation** des exportateurs désireux d'obtenir l'agrément. Cette visite sera effectuée en collaboration avec les agents du Poste de Contrôle du Conditionnement des DRICC concernées.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION
REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
SECRETARIAT GENERAL